

Chapitre 6 : Découverte d'E-SIDOC et analyse d'article

1 E-SIDOC et Cafeyn



E-SIDOC est un portail documentaire. Il contient de nombreuses ressources pédagogiques (nouveauités littéraires, revues journalistiques, vidéos éducatives...).
Ce portail est accessible par MBN (voir à gauche).

Une fois sur ce portail, vous pouvez accéder aux ressources par le champ de recherche. Lorsque vous cliquez sur la barre de recherche, le menu « Découvrir » apparaît :



Cliquer sur l'un des quatre menus « Romans, BD... », « Policiers, fantastiques... (livres de fiction) », « Livres documentaires » ou « Revues, journaux, magazines » permet d'observer en premier lieu les dernières sorties relatives à ces catégories respectives.

Vous pouvez ensuite préciser le type de document recherché, son sujet ou même sa date de publication par le menu de gauche.

Si vous cherchez des informations générales sur un sujet ou une œuvre, vous pouvez également entrer dans la barre de recherche cet objet. Les résultats seront alors plus généraux. On rappelle qu'une recherche par mots-clés est souvent plus efficace !

Question 1 : Sur E-SIDOC, cherchez le premier tome du manga « L'attaque des titans ». Quand a-t-il été publié ? Qui est son auteur ?

Question 2 : Cliquez sur cette œuvre. En bas à gauche de la fenêtre apparaît le bouton

 Localiser le document

. Cliquez dessus. L'œuvre est-elle disponible ?

Question 3 : Cliquez sur le bouton  Citer

Le texte qui apparaît suite à ce clic permet de fournir une référence dans une bibliographie. Pensez-y !

E-SIDOC permet également d'accéder au kiosque de presque numérique Cafeyn. Pour cela, il faut cliquer sur l'onglet de droite « Ressources numériques », puis sur l'icône de Cafeyn.

Cet outil contient une multitude d'articles présents en ligne et souvent payants : c'est donc une chance pour vous, lorsque vous souhaitez accéder à un article nécessitant un abonnement !



Question 4 : On souhaite accéder à l'article Série « One Piece » : des pirates un peu bateau du journal *Libération*. Quels mots-clés utiliser ? Effectuez cette recherche. Qui est l'auteur de l'article ? Et quelle est la date de publication de cet article ?

Il est également possible de chercher par thématique sur Cafeyn : utile lorsqu'une catégorie générale vous intéresse (technologie, cuisine, sport...) et que vous cherchez à ouvrir vos horizons sur ce type de sujet.

2 Comment analyser un article ?

Les articles disponibles sur E-SIDOC et Cafeyn sont issus de journaux réputés fiables. Ainsi, les faits exposés sont dignes de foi, même si leur présentation peut être teintée par la vision (notamment politique) de l'auteur-trice.

Vous trouverez cependant, lors de vos recherches personnelles sur Google par exemple, des articles en ligne pouvant provenir de sources peu sûres, voire propageant énormément de fake news, quelle que soit la raison. Il est donc **nécessaire** et **important** de savoir analyser un article avant de le croire sur parole ou de le propager sans réfléchir.

Afin de se protéger, il faut prendre l'habitude de suivre ces étapes :

1. Lire l'article une première fois sans rien noter, afin de se faire une idée générale du contenu ;
2. Rechercher les termes et mots que vous ne comprenez pas bien, de préférence par une source sûre (Wikipédia, par exemple, est une encyclopédie aujourd'hui assez fiable sur les sujets scolaires) ;
3. Résumer l'article en quelques lignes, en faisant apparaître les concepts fondamentaux et les conclusions apportées ;
4. Chercher des informations sur l'auteur-trice de l'article, et le cas échéant sur le journal, afin de déceler un biais potentiel ;
5. Établir l'audience de l'article : à qui s'adresse son auteur-trice ? Quel est son objectif ? ;
6. Déterminer si l'auteur-trice parvient à défendre sa thèse de manière convaincante : les réponses apportées et le raisonnement sont-ils vraiment pertinents ? Il faut notamment faire attention aux sophismes et aux biais ;
7. Comparer l'article à d'autres écrits traitant du même sujet, afin de voir s'il existe un consensus ou si d'autres auteurs-trices donnent des contres-arguments plus convaincants.

3 Exemple sur un article

Document 1 : Les profs français travaillent moins que les autres

Si l'éducation est le cheval de bataille de François Hollande dans cette campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy s'invite sur le thème en proposant d'augmenter la présence des enseignants dans les établissements.

Les enseignants français du secondaire donnent en moyenne un peu moins d'heures de cours que leurs alter ego à l'étranger : 642 heures par an au collège contre 701 en moyenne dans les pays de l'OCDE et 756 heures en Allemagne. Ils sont également moins bien payés. En Allemagne, un enseignant touche par exemple presque le double de ce que reçoit un Français.

Le statut et la formation des Français sont atypiques par rapport à ce qui se passe dans le reste de l'Europe. Selon Bernard Hugonnier, expert auprès de l'OCDE, partout ailleurs, les contrats signés entre l'État et les municipalités concernant les enseignants englobent les cours mais aussi des activités pédagogiques, des échanges avec les parents, le soutien scolaire, les tâches administratives, etc.

« Si on incluait dans les contrats des enseignants français toutes ces tâches qu'ils font déjà pour partie, quitte à les payer davantage, leur investissement serait meilleur », estimait-il récemment. Selon les diverses enquêtes disponibles, les enseignants français assurent travailler au total 40 heures par semaine, essentiellement chez eux, pour préparer leurs cours et corriger leurs copies...

La réglementation du temps de travail des enseignants varie énormément, aussi une comparaison internationale est-elle difficile. Dans certains pays comme en France, seul le nombre d'heures de cours est spécifié dans la réglementation, tandis que dans d'autres, le temps de travail global l'est également. Parfois, la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités est indiquée, détaille le rapport annuel 2011 de l'OCDE sur l'éducation.

Contrairement à la France, l'Angleterre, l'Australie, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, la Norvège, le Portugal ou la Suède spécifient tous le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement, tant à enseigner qu'à se livrer à d'autres activités. Et ces pays offrent souvent des locaux particuliers,

voire des bureaux, à leurs enseignants pour accomplir ces tâches...

Dans vingt pays particulièrement auscultés par l'OCDE, le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner représente moins de 40% de leur temps de travail (en Islande, au Japon ou en Pologne notamment), contre 100% au Brésil. Le cas de la France se rapproche de celui de la Belgique, de la Finlande ou de l'Italie où le temps que les professeurs doivent consacrer à des activités autres que l'enseignement n'est pas réglementé.

En Autriche, les dispositions légales concernant le temps de travail des enseignants se fondent sur l'hypothèse que les tâches qui leur incombent nécessitent un total de 40 heures par semaine. En Belgique (communauté flamande), le nombre d'heures à consacrer à des activités autres que l'enseignement au sein de l'établissement est fixé par chaque établissement. Le modèle français, lui, n'est pas unique mais minoritaire. Dans une majorité de pays, le temps de travail ne se comptabilise plus uniquement en heures d'enseignement depuis longtemps.

Par Marie-Estelle Pech
Publié le 29/02/2012 dans *Le Figaro*

Par groupes de deux, remplissez le tableau ci-dessous (il continue à la page suivante!).

<p>Idée générale du contenu (première lecture)</p>	
<p>Termes que je ne connais pas et à définir</p>	
<p>Résumé de l'article en quelques lignes</p>	

<p>Informations sur l'auteur et sur le journal</p>	
<p>Audience et objectif de l'article</p>	
<p>Le raisonnement mené est-il convaincant ? Y a- t-il des biais ou des so- phismes ?</p>	
<p>Vers quelles sources devrais-je me tourner pour comparer cet ar- ticle ?</p>	

À la fin de l'heure, débriefing avec le professeur pour réfléchir...